Tranquillité publique : la Ville s'engage !

Lettre du Maire n°14 "Tranquillité publique : la Ville s'engage !"

la lettre du Maire

Argenteuil Ville à vivre ensemble

Numéro 14 • Octobre 2010

Tranquillité publique

La Ville s'engage

La tranquillité publique résulte des actions conjuguées de l'Etat et de la Ville. Dans la mesure de nos moyens, la municipalité adapte son dispositif au désengagement de l'Etat.

NOTRE pays vit une crise sociale. Argenteuil vient de connaître quelques jours compliqués par l'action de quelques dizaines de jeunes en âge d'être collégiens. Le service municipal de médiation, tout juste créé, s'est investi pour canaliser, dans des conditions difficiles, les paroles violentes et favoriser le retour au calme. Je veux saluer leur travail au service de tous les Argenteuillais.

Au-delà de cette période particulière, nous savons que **la tranquillité publique est une des conditions fondamentales d'exercice et d'épanouissement de la citoyenneté** de chacun.

Côté pourpoil, nous avons souhaité franchir une nouvelle étape, **lors du Conseil municipal du 4 octobre 2010**, avec l'adoption de notre plan d'action pour la prévention et la tranquillité publique. Ce plan prévoit le renforcement du dispositif de **prévention spécialisée**, la mise en place d'un service de **médiation urbaine**, le renforcement des **effectifs de policiers municipaux**, le renforcement du **dispositif de vidéo-protection**, la mise en œuvre du **dispositif spécifique « sécurité commerce »**, le traitement des individus avec **l'application du rappel à l'ordre** et à possibilité d'effectuer au sein des services de la mairie des **peines de travaux d'intérêt général**. Cette étape vient après la **remise en ordre intervenue en 2008** que nous avions articulée autour de trois lignes directrices : le **professionnalisme** des acteurs - avec l'amélioration de la verbalisation sur la voie publique -, la **déontologie** - avec la rédaction de la charte et la constitution du comité éthique de la vidéo-protection - et la **proximité** - avec la prise en charge systématique des voitures-épaves.

La politique menée depuis 2002 ne produit pas de résultats convaincants. Le gouvernement renforce l'arsenal législatif répressif après chaque fait divers, mais a supprimé 5 000 postes de policiers. À Argenteuil, les effectifs sont passés en moins de 3 ans de 300 à 250 agents. Face à ce désengagement, le Conseil municipal a, une nouvelle fois, **demandé au Préfet la création à Argenteuil d'une « brigade spéciale de terrain »**, nouvelle appellation de la police de proximité.

Notre plan d'action pour la prévention et la tranquillité publique prévoit un renforcement de la prévention spécialisée, de la police municipale et de la vidéo-protection

Voilà les éléments que je voulais sans plus tarder porter à votre connaissance. **Le choix politique de la majorité du Conseil municipal est un choix de responsabilité et de respect des Argenteuillais**, dont la sécurité ne doit pas pâtir des polémiques politiciennes. **À l'agitation des paroles, je préfère le résultat des actes.** C'est le sens de notre travail quotidien pour Argenteuil.

Je vous assure de ma détermination

Philippe Doucet

Votre maire, Philippe Doucet

Samedi 6 novembre 2010
- Publié dans : Argenteuil

Fiers d'être Argenteuillais !

>> Je souhaite m'engager aux côtés de Philippe DOUCET et de l'équipe Fiers d'être Argenteuillais

cliquez ici

Quelques stats

Depuis la création du blog en 2005 :
+ 500.000 pages vues
+ 150.000 visiteurs uniques
Et au mois de juin 2010 :
2845 visiteurs uniques
5808 pages vues